



## **Présentation du rapport financier par Monsieur Michel VERGNIER, trésorier général de l'AMF**

Mesdames, Messieurs,  
Chers collègues, chers amis,

Je n'avais jamais succédé à un premier ministre et il a fallu attendre le centième congrès pour que cela soit possible. J'espère que je ne vais pas être très long. En tout cas les chiffres que je vais vous donner seront sans doute pour vous plus rassurants que ceux que vous avez pu entendre tout à l'heure même si, bien sûr, comme c'est notre habitude, je ne veux pas porter de jugement sur les choses qui ont été dites. C'est un honneur pour moi, en tant que trésorier de notre association d'être parmi vous pour ce moment exceptionnel, le centième congrès. Que de luttes, que d'espoir, que de personnalités se sont succédé pour faire vivre nos communes et pérenniser leur rôle auprès des citoyens. Cela nous invite tous, je crois, à la modestie et au respect. Je tiens donc à vous saluer toutes et tous, toujours aussi nombreux à ce rendez-vous annuel et à vous remercier pour votre implication quotidienne.

Nous sommes, vous êtes les défenseurs de la démocratie de proximité, l'un des liens essentiels avec les habitants de nos territoires, c'est en ce sens que votre présence est symbolique en cette année d'anniversaire 2017. Mais qui dit anniversaire dit fête et cadeaux. De nombreux événements marqueront ces trois jours, la photo que nous avons prise tout à l'heure tous ensemble et je crois, pour ceux qui aiment les souvenirs, que cela sera important, tout comme est importante notre exposition qui est visitable par tous dans l'espace centenaire et qui a donné lieu – gardez-le aussi – à l'édition d'un très beau hors-série catalogue de notre magazine Maires de France. Je crois que nous pourrons le transmettre dans nos mairies, dans nos familles, parce que nous sommes des maires mais nous sommes aussi des citoyens soucieux que les choses puissent se transmettre.

Cela fait trois ans que je suis votre trésorier, trois ans déjà, et j'avais souhaité que soient rapatriée, sinon en France du moins en Europe communautaire, la

production de nos supports de promotion et que ceux-ci soient réalisés dans des matériaux nobles et / ou recyclés ou recyclables. L'année dernière nous avons fait un grand pas en avant. Il restait la sacoche. Elle a fait l'objet de beaucoup de discussions mais grâce au savoir-faire en matière de confection du département des Vosges – je salue les Vosgiens et nous pouvons les applaudir – nous avons pu offrir, tant pis si vous n'êtes pas très contents, par comparaison, à chacun d'entre vous une sacoche tissée, assemblée, cousue et imprimée dans un rayon de 20 km autour de Remiremont : la commune d'Eloyes, pour le tissage, dont le maire, André JACQUEMIN, est présent dans la salle, la commune de Ferdrupt pour l'assemblage et la confection, dont le maire, Etienne COLIN, n'est pas présent, et la commune de Remiremont pour le marquage et l'ennoblissement de la sacoche, dont le maire, Jean HINGRAY, est présent dans la salle.

Cette sacoche contient divers cadeaux, tous fabriqués en France, artisanalement, dont un porte-clefs commémoratif, fondu dans l'Est et émaillé en Bretagne et un bloc note en papier recyclé avec son crayon à papier de même, l'ensemble venant de forêts jurassiennes gérées équitablement. Tout cela se retrouvera en détail dans l'édition de novembre de notre magazine Maire de France et je voulais quand même le souligner.

Mes chers amis, mes chers collègues, avant de passer aux comptes, permettez-moi de saluer notre nouveau directeur général en tant que trésorier, de lui souhaiter la bienvenue et bon courage, car il en aura besoin, et de saluer également le travail effectué par Rollon MOUCHEL-BLAISOT. Pendant plus de sept ans à nos côtés il a aussi montré toute son efficacité.

Le travail de trésorier général, dans cette maison, est plutôt aisé étant donnée la bonne santé financière de l'association et la tradition de bonne gestion, succession dans laquelle je me suis glissé tranquillement et sereinement.

Quel que soit le résultat des élections statutaires, nul doute que les équipes à venir continueront de la même manière ce travail, avec vigilance mais prudence concernant les dépenses de notre association, qu'il s'agisse des événements ou de la masse salariale par exemple. En cette période – et je l'ai compris tout à l'heure dans le discours du Premier ministre – où beaucoup est demandé aux maires dans le domaine financier, leur association se doit d'être exemplaire en la matière.

Nous allons maintenant parler de chiffres. Mon intervention n'aura rien d'étonnant pour vous puisque tous les éléments que je vais reprendre ici vous ont été communiqués et vous avez pu les consulter en ligne sur notre site Internet. La diapositive derrière moi vous montre quels sont les chiffres et tout à l'heure Monsieur Jean-Pierre VERCAMMER, notre commissaire aux comptes que je remercie d'être venu nous rejoindre, interviendra après moi. Son mandat vient d'ailleurs d'être renouvelé par notre Bureau. Merci, Monsieur VERCAMMER, du travail très précis que vous faites à nos côtés.

Comme nous l'espérons et nous y avons travaillé, les conséquences pécuniaires des dramatiques événements de 2015, qui ont entraîné l'annulation du 98ème Congrès et son report en mai 2016, ont pu être absorbées. L'association renoue désormais avec des résultats auxquels nous sommes plus habitués, ce dont nous nous félicitons – je parle des chiffres 2016, soyons très clairs entre nous.

Ainsi, après un exercice précédent déficitaire, la situation financière s'est stabilisée. Nous présentons un résultat positif de 188 912 euros, qui est légèrement inférieur à ceux des exercices précédents habituels, mais cela prouve bien son caractère conjoncturel. De plus, nous pouvons noter qu'il n'est inférieur que de 20 000 euros environ aux prévisions que nous avons faites à ce moment-là.

S'agissant des produits, d'un montant total de presque 12 millions d'euros, comme toujours le gage de l'indépendance de l'AMF, ce sont les cotisations de ses adhérents, d'un montant pratiquement identique à celui de l'année passée, car ces cotisations représentent presque 75% des recettes. Avec la redevance liée à l'exploitation du Salon et les éventuels excédents d'organisation du Congrès, ces produits composent la quasi-totalité des ressources de notre association, qui ne fait appel, et je le signale à nouveau, à aucun autre financement particulier ni subvention. Je salue nos anciens présidents, qui sont présents tous les deux au premier rang. Nous avons voulu une autonomie, nous l'avons et nous ne dépendons de personne.

Quant aux charges, je l'ai dit, il faut se rendre compte que nous sommes, je crois, dans une situation qui

est stable même s'il y a une légère hausse, mais elle est tout à fait normale. Je vais passer la parole à notre commissaire aux comptes mais je voudrais, puisqu'on ne le vote pas - il est en cours - vous dire que pour ce qui est du budget prévisionnel, il sera, comme c'est l'habitude – ce n'est pas toujours le cas dans les assemblées d'autres associations où le budget prévisionnel est approuvé en assemblée générale – adopté par l'assemblée générale des organes statutaires comme en chaque début d'exercice. Donc pour ce budget 2017 de l'année qui s'écoule nous avons intégré notamment le renouvellement de notre système informatique, l'organisation et, vous vous en souvenez, ce fut un moment important, du rassemblement exceptionnel du 22 mars à la Maison de la radio où nous avons reçu tous les candidats à l'élection présidentielle et qui fut une très belle réussite ou encore le millésime particulier de ce Congrès, le centième du nom, que nous avons souhaité mémorable, d'où cette augmentation – personne ne s'en est plaint, c'est donc que nous avons bien fait de le faire – de 5 euros des frais d'inscription, la première depuis de très nombreuses années. Comme c'est le cas depuis 9 ans, il n'est prévu aucune augmentation des cotisations tout comme le prochain budget n'en prévoira pas non plus.

Je vais maintenant passer la parole à Monsieur VERCAMER et je demanderai ensuite à notre président de soumettre ce rapport financier au vote. La motion qui va défiler sur l'écran indiquera le texte précis pour l'adoption de ces comptes.

*[Monsieur VERCAMER présente son rapport, sans réserve et sans observation sur les comptes de l'exercice 2016]*

Vous avez compris que ce travail se fait en équipe et cela me permet de remercier toute l'équipe de l'AMF, autour d'Olivier YVIQUEL, qui travaille avec moi pour pouvoir vous fournir ce travail de qualité. Merci à chacune et à chacun. Monsieur le président, c'est à vous de faire voter. Je précise que la motion dit : « les adhérents de l'AMF, réunis en assemblée générale ordinaire le 21 novembre 2017, adoptent – s'ils le veulent – le rapport financier 2016 de l'association proposée par son Bureau exécutif et décident du versement du résultat positif de cet exercice aux réserves bancaires de l'association ».

Intervention du président BAROIN

Merci mon cher Michel. Je voudrais que l'on applaudisse Michel VERGNIER et toute l'équipe financière pour deux raisons. La première, c'est que c'est un travail difficile, exigeant, qui nécessite du

professionnalisme, de l'exemplarité, une coordination et un esprit d'équipe. La deuxième, c'est que la décision que nous avons prise au lendemain des événements dramatiques du Bataclan a amené, naturellement, à l'organisation d'un rassemblement des maires de France pour montrer à l'État que lorsque l'essentiel était en jeu, c'est-à-dire la sécurité des Français, nous répondions présents, donc nous ne voulions pas nous effacer. Mais l'annulation du congrès a évidemment eu un impact budgétaire et financier. En un exercice, nous sommes parvenus à retomber sur

nos pieds et c'est évidemment une prouesse budgétaire qui est absolument exemplaire.

Il m'appartient à présent de soumettre à votre approbation la motion telle qu'elle a été lue avec beaucoup de talent et de ferveur par notre trésorier général.

*[En l'absence de demande d'intervention sur ce sujet, le président BAROIN met aux voix la motion. Elle est adoptée à l'unanimité]*